

## **PROGRAMME FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR ÉLECTRICIEN : B1V B2V BC BR INITIALE**

### **Objectifs de la formation :**

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux, interventions et consignations en basse tension.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de réalisation d'opérations, de travaux ou de consignation en Basse Tension.
- Être capable de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

### **Public concerné:**

Toute personne ayant à réaliser des travaux, des interventions, des opérations ou des consignations en milieu Basse Tension.

### **Prérequis :**

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la basse tension résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle
- Différencier les grandeurs électriques
- Identifier les équipements électriques
- Lire un schéma électrique, reconnaître les matériels à partir de leur symbole

### **Organisation :**

La formation Habilitation Électrique Opérations d'ordre Électrique en Basse Tension se déroule en 3 jours (21 heures). Les effectifs peuvent aller de 1 à 10 personnes par groupe.

### **Programme :**

#### **1.THÈMES EN COMMUN**

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure ;
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels ;
- Zones d'environnement et leurs limites ;
- L'habilitation électrique : principe, symboles, limites et formalisation ;

- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention ;
- Surveillance des opérations ;
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée ;
- Équipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser ;
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre ;
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

## **2.THÈMES TECHNIQUES**

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste) ;
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation ;
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité) ;
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage ;
- Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser ;
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

## **3.THÈMES SPÉCIFIQUES B1(V), B2(V), B2(V) ESSAI**

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage ;
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations ;
- Habilitation : symbole et limites ;
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter ;
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification ;
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail ;
- Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation ;
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »).

## **4.THÈMES SPÉCIFIQUES BC**

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation ;
- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instructions, échange d'informations ;
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail.

## **5.THÈMES SPÉCIFIQUES BR**

- Limites des habilitations BR et BS ;
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation ;
- Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents ; informations), respect des consignes ;
- Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation ;
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité ;
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque,

organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter ;  
• Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte.

## **6.ÉVALUATION ET VALIDATION**

- Évaluation en début de session des pré requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation ;
- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles ;
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par le formateur.

## **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues.
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.
- Tests théoriques informatisés et/ou écrits & tests pratiques.
- Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation.

## **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités diaporamas...vidéos ;
- Salles adaptées ;
- Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant ;
- Les supports pédagogiques sont mis à disposition de chaque apprenant en fin de session.

Remarque : Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans. Les apprenants sont invités à échanger sur leurs pratiques professionnels et sur les méthodes utilisées pour exercer leurs métiers.

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.